

MAIRIE  
DE

*Friauville*



2, rue de l'Eglise  
54800 Friauville  
Tél : 03.82.33.00.12  
Fax : 03.82.33.48.20

Mail : [mairie.friauville@wanadoo.fr](mailto:mairie.friauville@wanadoo.fr)

# L'information

## Elections Régionales



*Le monument aux morts*  
est en passe de faire peau neuve.  
La peinture sera décapée, la pierre  
protégée par un hydrofuge,  
le socle en carrelage recouvert  
d'un dallage calcaire.  
Le maximum sera fait  
afin de pouvoir inaugurer  
ces travaux pour le 8 mai prochain.

## Les résultats du 21 mars à Friauville

Nombre d'électeurs : 288  
Nombre de votants : 141 (49 %)  
Liste Masseret : 79 ( 56 % )  
Liste Gourlot : 32 (22,7 %)  
Liste Hénart : 25 (17,7 %)  
Bulletins nuls : 5 (3,6 %)



Au fil des semaines,  
nous pouvons apprécier  
les travaux réalisés  
par l'entreprise  
**"Les chantiers du Barrois"**  
sur les berges du Longeau.



*Une méandre*



*Le Longeau*

*Le bac à verres est de retour : parole tenue !*



Il ne fallait pas confondre  
vitesse et précipitation.  
Le jeu en valait la chandelle :  
aujourd'hui chacun  
peut être satisfait



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



## Les peupliers

En parallèle des travaux  
de renaturation du longeau,  
l'entreprise Mickaël Adam a réalisé  
la coupe des peupliers  
le long de la rivière

## *L'essentiel du Conseil Municipal du 26 mars 2010*

\* **Vote des taxes d'habitation et foncière** : Il est voté à la majorité, pour cette année 2010, de ne pas augmenter le taux des 3 taxes. Ce qui ne signifie pas qu'aucune augmentation n'aura lieu sur les feuilles d'imposition en raison de la variation appliquée par les services de l'Etat.

M. le Maire souligne que la promesse électorale de ne pas augmenter ces 3 taxes au-dessus de la valeur du précédent mandat et d'ores et déjà tenue et sera honorée jusqu'à la fin du mandat .

\* **Vote des subventions** : les subventions habituelles sont reconduites :

Souvenir Français : 30 € ; Pupilles des Ecoles : 40 € ; Resto du Cœur : 60 €

M. Daniel Cuvier du Secours Populaire, après être passé en Mairie pour présenter les actions menées au niveau local, a sollicité une demande de subvention qui a été accordée à hauteur de 100 €.

Pour aider et soutenir les actions menées régulièrement dans notre village par « Friauille Association », il a été proposé de verser une subvention de 70 €. Les avis opposés et très tranchés ont amené à un vote de 5 voix « pour » et 4 voix « contre » Les Président et Trésorier de l'association nous ont fait savoir qu'ils refusaient cette subvention et préfèrent que la commune continue comme elle l'a toujours fait en mettant à disposition les équipements communaux.

\* **Budget primitif 2010** : M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2010. L'équilibre dépenses-recettes en fonctionnement s'élève à 195 347 € et en investissement s'élève à 547 814 €. Un débat s'ouvre et il est répondu aux diverses questions. M. le Maire fait remarquer l'évolution de la Capacité d'Auto Financement (CAF) de la commune : en 2007 = 44 274 € - en 2008 : 58 293 € - en 2009 : 82 813 €

Les projets d'investissement pour 2010 sont :

- la réalisation de la mise aux normes de l'accessibilité handicapés de la Mairie, de l'Eglise et du Cimetière.
- la requalification de toute la zone « aire de jeux »
- la réalisation de la voirie définitive de la rue du Chauchu
- l'acquisition de l'étang de M. Hacquin sur une zone de 22 ha

Une nouvelle fois, l'ensemble de la réalisation de ces travaux et d'acquisition ne nécessiteront pas de demande de prêt. Une ligne de Trésorerie sera ouverte afin de faire le relais entre les dépenses et le retour des subventions.

\* **Attribution des agrès de l'aire de jeux** : après les critères de retenue évoqués (être habitant friauvillois, récupérer l'agrès pour une utilisation privée et personnelle, déposer et récupérer l'ensemble) un tirage au sort a attribué l'agrès combiné à M. Philippe Billon.

\* **Remplacement des panneaux d'affichage et électoraux** : nos panneaux électoraux sont vétustes et il convient de les changer. Lors de leur remplacement, une partie permanente restera pour l'affichage et l'autre partie sera mise en place à chaque élection selon besoin.

\* **Monument aux morts** : après avoir pris des conseils auprès de M. Pierre Gossot représentant du Souvenir Français, d'un tailleur de pierres et d'un marbrier, il est décidé de remplacer les plaques portant les noms des victimes de guerre. Les anciennes plaques seront restaurées et placées dans l'Eglise ou dans la Mairie. Le socle du monument sera refait à neuf en pierre de Jaumont.

\* **Plaque à la mémoire de René François** : Christian Guirlinger propose à l'assemblée la pose d'une plaque en souvenir de René François, ancien Maire du village de 1971 à 1983. Le lieu retenu sera aux abords du chêne situé sur une parcelle communale à l'entrée de Friauille côté Droitaumont. La proposition est adoptée à l'unanimité.

\* **Notre Plan Local d'Urbanisme** : le plan de zonage commence à voir le jour. La commission PLU et le conseil municipal travaillent sur les différents domaines liés au territoire : gestion des chemins ruraux, gestion des haies, mise en place d'un espace naturel et sensible reliant le marais de Droitaumont aux affaissements miniers de Brainville en englobant la vallée du Longeau et l'étang en phase d'acquisition. Une réunion publique vous sera prochainement proposée pour vous présenter et débattre de ces thèmes.

\* **Le bac à verres** : le conseil municipal avait décidé de replacer un bac à verres au niveau du pont. Une fois les travaux programmés réalisés : adduction d'eau, renforcement du chemin à l'arrière des jardins, traitement de la berge du Longeau et surtout après avoir défini et aménagé un emplacement sûr et s'intégrant au paysage, le bac à verres pouvait faire son retour.

\* **Info énergie** : une plaquette sera placée au tableau d'affichage communal pour tous ceux qui seraient intéressés pour réaliser des économies d'énergie, envisager des travaux d'amélioration ou tout simplement pour avoir des informations.

### **A VOS AGENDAS :**

- Eco- balade le dimanche 11 avril 2010 dès 8 H 30 : départ mairie
- Commémoration du 8 mai aux monuments aux morts à 11 H 00

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 28 MAI 2010 à 20 H 00**